

**Société Alzheimer du
Canada/Alzheimer Society of Canada**
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-4
États financiers	
État des produits et des charges	5
État de la situation financière	6
État de l'évolution des soldes des fonds	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9-19

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance en ce qui concerne, notamment, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Oakville (Ontario)
18 juin 2024

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada État des produits et des charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2024	2023
Produits		
Dons du public		
Dons individuels et marketing direct	13 385 939 \$	13 590 971 \$
Legs	4 250 181	4 638 730
Dons de sociétés et de fondations	2 033 199	2 095 093
	<hr/>	<hr/>
Total des dons du public	19 669 319	20 324 794
Gouvernement	1 181 338	658 027
Organismes de bienfaisance partenaires (Note 10)	11 292 715	11 582 660
Autres produits grevés d'une affectation (Note 16)	2 278 682	-
Revenus de placement et autres produits (Note 3c))	828 520	548 471
	<hr/>	<hr/>
Total des produits	35 250 574	33 113 952
Charges		
Programmes		
Services	3 369 038	3 030 934
Recherche	7 053 489	4 600 050
Organismes de bienfaisance partenaires (Note 10)	15 454 344	16 206 778
Programmes de santé gouvernementaux	1 181 338	658 027
	<hr/>	<hr/>
Total des charges liées aux programmes	27 058 209	24 495 789
Soutien		
Collecte de fonds	6 754 753	6 982 628
Frais administratifs (Note 14)	2 910 444	1 382 965
	<hr/>	<hr/>
Total des charges de fonctionnement	9 665 197	8 365 593
	<hr/>	<hr/>
Total des charges	36 723 406	32 861 382
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant les gains non réalisés (pertes non réalisées) sur les placements	(1 472 832)	252 570
Gains non réalisés (pertes non réalisées) sur les placements (Note 3d))	424 001	(544 911)
	<hr/>	<hr/>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(1 048 831) \$	(292 341) \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada
État de la situation financière

Au 31 mars **2024** **2023**

Actifs

Court terme

Trésorerie	3 090 850 \$	4 261 606 \$
Placements à court terme (Note 3a))	350 914	335 371
Débiteurs (Note 2)	4 081 403	4 171 340
Charges payées d'avance	143 371	795 065
	7 666 538	9 563 382
Placements à long terme (Note 3b))	10 680 248	9 736 501
Placements à long terme grevés d'une affectation (Note 3b))	1 141 589	1 040 710
Immobilisations corporelles (Note 4)	42 556	69 166
Actif incorporel (Note 5)	61 249	104 483
	19 592 180 \$	20 514 242 \$

Passifs et soldes des fonds

Court terme

Créditeurs et charges à payer (Note 6)	3 999 338 \$	4 275 497 \$
Produits reportés (Note 7)	2 014 020	3 564 393
Subventions de recherche à payer (Note 8)	3 131 455	1 902 564
	9 144 813	9 742 454
Produits reportés (Note 7)	2 746 928	2 491 086
Subventions de recherche à payer (Note 8)	1 944 170	1 475 602
	13 835 911	13 709 142

Soldes des fonds

Fonds de dotation (Note 9)	1 082 971	1 042 820
Fonds investis en immobilisations corporelles	42 556	69 166
Fonds investis dans un actif incorporel	61 249	104 483
Réserve de fonctionnement grevée d'une affectation interne	2 431 648	2 431 648
Fonds de recherche grevé d'une affectation interne	1 879 596	1 827 060
Fonds non grevés d'une affectation	258 249	1 329 923
	5 756 269	6 805 100
	19 592 180 \$	20 514 242 \$

Au nom du conseil :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada
État de l'évolution des soldes des fonds

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Fonds de dotation (Note 9)	Fonds investis en immobili- sations corporelles	Fonds investis dans un actif incorporel	Réserve de fonctionne- ment grevée d'une affectation interne	Fonds de recherche grevé d'une affectation interne	Fonds non grevés d'une affectation	2024	2023
Soldes des fonds, au début de l'exercice	1 042 820 \$	69 166 \$	104 483 \$	2 431 648 \$	1 827 060 \$	1 329 923 \$	6 805 100 \$	7 095 441 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	101 859	(32 566)	(43 234)	-	-	(1 074 890)	(1 048 831)	(292 341)
Dotations	-	-	-	-	-	-	-	2 000
Transfert depuis le fonds d'apports liés à la recherche	(61 708)	-	-	-	52 536	9 172	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	5 956	-	-	-	(5 956)	-	-
Soldes des fonds, à la fin de l'exercice	1 082 971 \$	42 556 \$	61 249 \$	2 431 648 \$	1 879 596 \$	258 249 \$	5 756 269 \$	6 805 100 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2024

2023

Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)

Activités de fonctionnement

Insuffisance des produits par rapport aux charges	(1 048 831) \$	(292 341) \$
Ajustements nécessaires pour rapprocher l'insuffisance des produits par rapport aux charges avec la trésorerie nette provenant des activités de fonctionnement		
Amortissement d'immobilisations corporelles	32 566	30 912
Amortissement d'un actif incorporel	43 234	43 234
Pertes non réalisées sur les placements à long terme	(424 001)	544 911
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	89 937	(413 928)
Charges payées d'avance	651 694	(35 692)
Créditeurs et charges à payer	(276 159)	(683 298)
Produits reportés	(1 294 531)	(336 790)
Subventions de recherche à payer	1 697 459	1 033 967
	(528 632)	(109 025)

Activités de placement

Acquisition de placements à court terme	(15 543)	(6 995)
Acquisition de placements à long terme	(620 625)	(103 783)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 956)	(18 783)
	(642 124)	(129 561)

Activités de financement

Dotations	-	2 000
-----------	---	-------

Diminution de la trésorerie au cours de l'exercice **(1 170 756)** (236 586)

Trésorerie, au début de l'exercice **4 261 606** 4 498 192

Trésorerie, à la fin de l'exercice **3 090 850 \$** 4 261 606 \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

1. Résumé des principales méthodes comptables

Objectifs de l'organisme

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada (la « Société ») est constituée sans capital-actions en vertu des lois du Canada et poursuit ses activités sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. De plus, elle est inscrite auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre d'organisme de bienfaisance. La Société établit, définit et coordonne les priorités nationales qui permettent à ses partenaires d'alléger concrètement les conséquences personnelles et sociales de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, favorise la recherche et joue un rôle de premier plan pour trouver un remède.

Les bureaux provinciaux de la Société à l'échelle du Canada sont ses partenaires. Bien qu'il n'existe aucun lien de contrôle ou de propriété entre eux, les deux niveaux de sociétés travaillent en étroite collaboration afin d'atténuer les effets de la maladie d'Alzheimer sur les personnes et la société. Les présents états financiers concernent uniquement les actifs, les passifs et les activités gérés par la Société.

Méthode comptable

Ces états financiers ont été préparés par la direction selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

La Société utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports, qui comprennent les dons individuels et le marketing direct, les legs et les dons des sociétés, des fondations, des organismes de bienfaisance partenaires et du gouvernement, sont comptabilisés à titre de produits lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports affectés sont comptabilisés initialement à titre de produits reportés, puis à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentations directes de l'actif net. Ces dotations consistent en des dons à la Société dont le capital doit être conservé à perpétuité.

Les revenus de placement réalisés comprennent les intérêts, les dividendes et les gains réalisés ou les pertes réalisées sur les placements. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés. Les gains non réalisés ou les pertes non réalisées sur les placements sont présentés dans un poste distinct à l'état des produits et des charges.

Actif net grevé d'une affectation interne

Réserve de fonctionnement grevée d'une affectation interne

La Société a constitué une réserve de fonctionnement représentant un certain pourcentage de ses dépenses afin d'assurer le financement continu de ses activités de fonctionnement et sa stabilité financière. Conformément à la politique en matière de réserve de fonctionnement, la réserve est fixée à un montant représentant 50 % des dépenses nettes de l'exercice précédent, majoré des obligations contractuelles, déduction faite des charges liées au programme de recherche et des frais de publipostage.

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Fonds de recherche grevé d'une affectation interne

Le fonds de recherche est composé de fonds grevés d'une affectation interne désignés par le conseil comme devant être dépensés pour le programme de recherche de la Société. Le solde cible du fonds de recherche (regroupé avec les dons inutilisés grevés d'une affectation externe destinés à la recherche) est de 100 % du total des charges liées au programme de recherche de la Société de l'exercice précédent. Le surplus courant servira à financer des recherches additionnelles au cours des prochains exercices.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lorsqu'ils sont émis ou acquis. Les coûts de transaction et les charges de financement liés aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

La Société évalue ensuite ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement moins la dépréciation, à l'exception des fonds de placement cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués à la juste valeur. Toutes les variations de la juste valeur des placements de la Société sont comptabilisées à l'état des produits et des charges et sont présentées à la Note 3.

La Société vérifie régulièrement s'il existe des indications que les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement ont subi une perte de valeur. S'il existe un indice de dépréciation et si la Société détermine qu'il y a un changement défavorable important dans le délai prévu ou le montant des flux de trésorerie futurs à tirer de cet actif financier, elle comptabilise une perte de valeur à l'état des produits et des charges. Toute reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement est comptabilisée dans les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers et sur les produits et les charges comptabilisés durant la période. Les résultats réels peuvent différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de nouvelles informations sont connues.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. En ce qui a trait à leur amortissement, la Société applique la méthode de l'amortissement linéaire selon des taux conçus pour amortir le coût des immobilisations corporelles sur leur durée de vie utile estimative. Les durées d'amortissement annuel s'établissent comme suit :

Mobilier et agencements	- 5 ans
Matériel informatique	- 3 ans
Améliorations locatives	- Durée du bail
Équipement téléphonique	- 5 ans

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Actif incorporel

L'actif incorporel comprend les coûts associés à la conception d'un système de gestion des relations avec la clientèle (le « logiciel de GRC »). Le logiciel de GRC est comptabilisé au coût. La durée de vie utile estimative de cet actif incorporel est de trois ans.

Subventions de recherche à payer

Une fois l'an, le conseil d'administration approuve des subventions de recherche d'un montant précis devant être accordées à des chercheurs pendant des périodes allant jusqu'à trois ans. Le passif au titre de ce financement est comptabilisé dans l'exercice au cours duquel ce financement est accordé et une charge correspondante est comptabilisée dans les résultats de ce même exercice. Les sorties de fonds résultant de ces subventions sont portées en diminution du passif afférent lorsqu'elles sont effectuées.

Virements interfonds et attributions

L'excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice est attribué conformément aux instructions financières de la Société. Tout excédent résiduel est attribué aux fonds non affectés. Les virements interfonds sont effectués conformément aux politiques et lignes directrices approuvées par le conseil d'administration.

Charges de fonctionnement et charges indirectes

Certaines charges de fonctionnement et charges indirectes sont attribuées à d'autres catégories de charges en fonction des estimations raisonnables des heures de travail du personnel ou des coûts engagés (Note 11).

Dons de services

Les activités de la Société dépendent des services fournis par les bénévoles. Comme ces services ne sont normalement pas achetés par la Société, et en raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, les dons reçus sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les comptes.

Rémunération des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration siègent à titre de bénévoles sans recevoir de rémunération.

2. Débiteurs

	2024	2023
Gouvernement	1 250 377 \$	1 082 200 \$
Organismes de bienfaisance partenaires	2 587 579	2 877 503
Colocation et autres	243 447	211 637
	4 081 403 \$	4 171 340 \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

3. Placements

- a) Les placements à court terme sont constitués de la trésorerie et du Fonds de marché monétaire RBC Phillips, Hager & North de 350 914 \$ (2023 – 335 371 \$).
- b) Les placements à long terme sont constitués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des fonds communs de placement RBC et Phillips, Hager & North suivants :

	2024	2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 684 \$	16 002 \$
Titres à revenu fixe	5 897 703	5 323 226
Actions canadiennes	1 976 397	1 813 944
Actions étrangères	3 930 053	3 624 039
	11 821 837 \$	10 777 211 \$

Placements à long terme :

	2024	2023
Placements à long terme	10 680 248 \$	9 736 501 \$
Placements à long terme grevés d'une affectation	1 141 589	1 040 710
	11 821 837 \$	10 777 211 \$

- c) Les revenus de placement réalisés et autres produits se composent des éléments suivants :

	2024	2023
Fonds non grevés d'une affectation		
Intérêts et dividendes	301 427 \$	223 211 \$
Gains réalisés	61 823	2 709
	363 250	225 920
Fonds de dotation		
Intérêts et dividendes	44 044	32 613
Gains réalisés	9 415	502
	53 459	33 115
Total des revenus de placement réalisés	416 709	259 035
Autres produits	411 811	289 436
Total des revenus de placement réalisés et des autres produits	828 520 \$	548 471 \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

3. Placements (suite)

d) Les gains non réalisés (pertes non réalisées) sur les placements se composent des éléments suivants :

	2024	2023
Gains non réalisés (pertes non réalisées) sur les placements		
Fonds non grevés d'une affectation	370 287 \$	(475 350) \$
Fonds de dotation	53 714	(69 561)
	424 001 \$	(544 911) \$

4. Immobilisations corporelles

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Mobilier et agencements	16 522 \$	12 672 \$	16 522 \$	9 368 \$
Matériel informatique	75 214	57 332	69 258	36 755
Améliorations locatives	35 502	16 610	35 502	12 562
Équipement téléphonique	23 183	21 251	23 183	16 614
	150 421 \$	107 865 \$	144 465 \$	75 299 \$
Valeur comptable nette		42 556 \$		69 166 \$

5. Actif incorporel

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Logiciel de gestion des relations avec la clientèle	216 171 \$	154 922 \$	216 171 \$	111 688 \$
Valeur comptable nette		61 249 \$		104 483 \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

6. Crédoiteurs et charges à payer

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Fournisseurs et charges à payer	875 317 \$	731 269 \$
Organismes de bienfaisance partenaires	3 124 021	3 544 228
	<u>3 999 338 \$</u>	<u>4 275 497 \$</u>

7. Produits reportés

Les produits reportés à court terme et à long terme sont constitués d'apports qui sont affectés par le donateur au financement de charges futures. Ces apports sont comptabilisés à titre de produits lorsque les sorties de fonds ont lieu.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Solde, au début de l'exercice	6 055 479 \$	6 392 269 \$
Apports	7 065 823	5 280 327
Sorties de fonds	(8 360 354)	(5 617 117)
	4 760 948	6 055 479
Solde, à la fin de l'exercice	(2 746 928)	(2 491 086)
Moins : tranche à long terme		
Tranche à court terme des produits reportés	<u>2 014 020 \$</u>	<u>3 564 393 \$</u>

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

8. Subventions de recherche à payer

	2024	2023
Solde, au début de l'exercice	3 378 166 \$	2 344 199 \$
Subventions accordées pendant l'exercice courant, déduction faite des subventions refusées et résiliées	5 914 250	3 969 284
Paielements	(4 088 581)	(2 822 533)
Résiliation de subventions accordées au cours d'exercices antérieurs	(128 210)	(112 784)
Solde, à la fin de l'exercice	5 075 625	3 378 166
Moins : tranche à long terme	(1 944 170)	(1 475 602)
Tranche à court terme du financement de recherche	3 131 455 \$	1 902 564 \$

9. Actif net grevé d'une affectation externe à titre de dotations

	2024	2023
Solde, au début de l'exercice	1 042 820 \$	1 082 902 \$
Apports	-	2 000
Revenus de placement (pertes sur placement)	101 859	42 082
Transfert de la tranche disponible	(61 708)	-
Solde, à la fin de l'exercice	1 082 971 \$	1 042 820 \$

Le montant initial des dotations qui doit être conservé à perpétuité s'élève à 994 431 \$ (2023 – 994 431 \$).

Les revenus de placement tirés des dotations doivent être utilisés selon la volonté des donateurs. Lorsque les dotations ne sont pas affectées à un programme en particulier, les attributions sont effectuées par le conseil d'administration. La valeur économique des dotations est préservée par une affectation interne qui limite le montant annuel des revenus de placement qui peut être dépensé.

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

10. Entente de la Fédération

En avril 2009, la Société a signé l'entente de la Fédération avec les Sociétés Alzheimer des dix provinces (les « partenaires »).

L'entente de la Fédération comprend les dispositions financières suivantes :

Tous les fonds reçus par la Société (exception faite des inscriptions à Sécu-Retour, des revenus de placement, des produits de la fondation nationale et des sociétés ainsi que des subventions du gouvernement fédéral pour la centralisation de la coordination des programmes nationaux) sont versés à leur province d'origine.

Le budget de fonctionnement de la Société est basé sur des évaluations des partenaires provinciaux, selon le pourcentage du total des produits applicables.

Produits des organismes de bienfaisance partenaires :

	2024	2023
PartenaireSanté	352 239 \$	489 786 \$
Évaluation de la recherche et apports additionnels de la Fédération pour la recherche	1 502 444	5 930 744
Évaluation de fonctionnement	3 636 648	2 252 812
Évaluation du publipostage	5 801 384	2 909 318
	11 292 715 \$	11 582 660 \$

Charges des organismes de bienfaisance partenaires :

	2024	2023
Produits distribués aux partenaires	14 796 376 \$	15 795 705 \$
Services liés aux partenaires	101 440	58 200
Charges liées à la Marche pour l'Alzheimer, déduction faite du recouvrement	556 528	352 873
	15 454 344 \$	16 206 778 \$

Produits distribués aux partenaires :

	2024	2023
Publipostage	7 267 972 \$	7 988 068 \$
Dons	3 036 465	2 674 015
Legs	3 691 939	4 333 622
Commandites d'entreprises	800 000	800 000
	14 796 376 \$	15 795 705 \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

11. Ventilation des charges

La Société a engagé certaines charges liées aux salaires de gestion et d'administration ainsi que des charges indirectes d'un montant total de 570 167 \$ (2023 – 463 352 \$) qui sont attribuées à d'autres catégories de charges en fonction des estimations des heures de travail du personnel et des coûts engagés. Ces frais généraux et administratifs se répartissent comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Programme de recherche	72 020 \$	64 524 \$
Services	349 614	277 566
Collecte de fonds	148 533	121 262
	<u>570 167 \$</u>	<u>463 352 \$</u>

12. Facilité de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit de 700 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel, remboursable à vue et garantie par une entente générale de sécurité. La marge de crédit n'a pas été utilisée pendant l'exercice (2023 – néant \$).

13. Engagements

En vertu d'une entente de colocation signée le 1^{er} avril 2008, la Société Alzheimer de l'Ontario, la Société Alzheimer de Toronto et la Société sont colocataires de nouveaux locaux afin de bénéficier d'économies d'échelle. Le bail a été renouvelé par la suite jusqu'au 31 décembre 2028. L'entente de colocation détermine les modalités du partage des coûts (en fonction des facteurs de coûts connexes, qui sont principalement partagés de façon égale entre chacun des trois colocataires). Les coûts partagés comprennent les améliorations locatives, le mobilier, le matériel, le loyer, les téléphones ainsi que les coûts liés aux technologies de l'information.

La tranche de la Société au regard des engagements en vertu du contrat de location-exploitation se détaille comme suit pour les cinq prochains exercices :

2025	104 333 \$
2026	105 245
2027	105 700
2028	106 611
2029	71 074
	<u>492 963 \$</u>

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

14. Services partagés

La Société Alzheimer de l'Ontario, la Société Alzheimer de Toronto et la Société ont convenu de centraliser, au 1^{er} avril 2016, la fonction financière, les ressources humaines et le service informatique de chaque organisme dans un seul centre de services partagés. Au titre de l'entente sur les services partagés, la tranche des coûts de la Société est déterminée chaque année. Le coût lié aux services partagés pour l'exercice considéré s'élève à 641 500 \$ (2023 – 565 585 \$). Il est inclus dans les frais administratifs présentés à l'état des produits et des charges. Au cours de l'exercice, la Société a avisé Société Alzheimer de l'Ontario de son intention de mettre fin à sa participation au centre de services partagés à compter du 27 juillet 2024.

15. Police d'assurance vie

La Société a obtenu une police d'assurance vie dont elle est propriétaire et bénéficiaire. Cette police offre une couverture totale qui s'élève à environ 277 000 \$ (2023 – 285 000 \$).

16. Autres produits grevés d'une affectation

Les autres produits grevés d'une affectation s'élèvent à 2 278 682 \$ (2023 – néant \$). Ce montant, qui avait été reporté antérieurement et était affecté à la recherche, a été comptabilisé en produits en fonction des activités de recherche correspondantes. Ces produits servent à financer les subventions du Programme de recherche de la Société Alzheimer et les activités de recherche.

17. Risques liés aux instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations. La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses débiteurs. La Société gère ce risque grâce à un suivi régulier des soldes et à une communication continue avec les débiteurs.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte potentielle qui découle des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs des instruments financiers liées aux fluctuations de leur valeur de marché sous-jacente. La Société est exposée à ce risque en raison de ses placements à court et à long terme. La Société gère ce risque au moyen de ses procédures et de ses politiques de placement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de changements importants des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de la possibilité que des fluctuations des taux d'intérêt influent sur la valeur de ses placements. La Société gère ce risque au moyen de ses procédures et de ses politiques de placement.

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

17. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de change

Le risque de change correspond au risque découlant de la fluctuation des taux de change. La Société est exposée au risque de change en raison de ses placements à long terme en dollars américains. Elle détient des placements de 1 425 355 \$ (2023 – 2 492 248 \$) en dollars américains.